



Facturation sfr non justifier

Par **mica1981**, le **22/09/2008** à **15:58**

je me suis fais volée mon portable juste avant de faire un voyage a l'étranger sans possibilité de porter plainte, a mon retour je porte plainte avec la date exact du vole et j'envoi le tout a mon opérateur. Je téléphone a mon service client qui me dit que j'ai 2200 euros de hors forfait qui ne seront pas pris en compte du fait que je leur est envoyer ma plainte. Plusieurs jours plus tard mon compte est débité de 2200 euros par mon opérateur et après les avoir contacté (le service client) il non rien fait de leur coté, il envoie le dossier au service concerné est leur réponse est qu'il ne me renboursseront pas. Que dois je faire? Porter plainte pour abus de confiance?